

Intitulé

L'aide sociale à l'hébergement PA/PH

Référence

FOR 201

Public ciblé

- Cadres, comptables, personnels administratifs.
- Tous professionnels en lien avec les dossiers d'aide sociale aux PA et PH en établissement

Intervenant:

Juriste, Mandataire et Assistant
tutélaire à l'ATL

Prérequis

Connaissance de l'aide sociale à
l'hébergement

Lieu

- À Mende en inter
- Sur l'établissement en intra

Durée

- 1 Journée
- 7 Heures de formation

Prix Inter / par personne *

300€ / jour / personne

Prix Intra / hors frais annexes

1900€ / Hors frais annexes

*Net de TVA par décision d'exonération de la
DIRRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019

F004B

ATL FORMATION
1, Avenue du père Coudrin
48000 MENDE
atl.formation@atl48.org
04.66.49.05.16
www.tutelle-lozere.com

Formation

L'aide sociale à l'hébergement PA/PH

Objectifs opérationnels

- Maîtriser les conditions d'admission à l'aide sociale PA/PH en établissement.
- Identifier l'ensemble des acteurs pour l'octroi et le suivi de l'aide sociale à l'hébergement.
- Connaître les voies de recours et de récupération.
- Appréhender les modalités de calcul et de paiement de la contribution à l'aide sociale.

Objectifs pédagogiques

- Appréhender les conditions d'accès à l'aide sociale aux personnes âgées et aux personnes handicapées en établissement.
- Identifier l'ensemble des acteurs de l'octroi et du suivi de l'aide sociale aux personnes âgées et aux personnes en situation de handicap.
- Comprendre la logique de domicile de secours et les règlements départementaux d'Aide Sociale.

Contenu

- Définition de l'aide sociale PA/PH.
- Les différentes prestations de l'aide sociale.
- La procédure d'admission à l'aide sociale.
- L'exécution des décisions d'admission.
- Quelles sont les ressources qui doivent être prises en compte pour le calcul de l'aide sociale ?
- Focus sur le rôle du Juge aux affaires familiales (JAF), dans la participation des obligés alimentaires.
- Les recours contre les obligés alimentaires.
- La récupération des prestations d'aide sociale.
- Les modalités de calcul et de paiement de la contribution à l'aide sociale PH/PA
- Études de cas rencontrés au sein de l'établissement.

Évaluation des résultats

ATL Formation met en œuvre un dispositif d'évaluation permettant de mesurer la progression des acquis des participants, et d'adapter l'intervention. Pour ce faire, les outils et méthodes à disposition sont :

- Une auto-évaluation initiale de connaissance/compétences : qui permet à chacun de se situer dans sa pratique professionnelle et de cibler ses objectifs et ses besoins en formation.
- Une évaluation par objectif : à la fin de chaque objectif pour mesurer l'acquisition des compétences.

Avec la participation de : Armelle NICOLAS-PORRET MJPM (PRIVE)
(Visioconférence)

DOMAINES D'EXPERTISE

- Gestion patrimoniale des majeurs protégés
- Droits sociaux (Aide sociale à l'hébergement, Allocations diverses...)
- Conseil sur la responsabilité du MJPM